



**Bombardier Produits Récréatifs inc.**  
**Politique de la Société**

<b>OBJET :</b>  <b>Politique en matière de dons</b>	<b>SECTEUR :</b>  <b>Administration</b>
	<b>NUMÉRO :</b>  <b>8</b>
	<b>DATE :</b>  <b>1er février 2017</b>

### Introduction

L'engagement de BRP envers la réussite va au-delà des murs de nos installations. Nous prenons la responsabilité sociale d'entreprise au sérieux. À ce titre, nous avons développé une structure visant à garantir que BRP pose les bons gestes dans différents domaines et nous sommes engagés à faire profiter les communautés où nous sommes présents.

Dans le cadre de cet engagement, nous nous attendons à ce que notre contribution aux communautés atteigne un pour cent (1 %) de notre bénéfice avant impôts.

La présente politique encadre la gestion des dons de BRP et de ses activités communautaires. Elle établit les processus d'évaluation et de décision concernant les dons de la Société.

La présente politique exclut les commandites des divers services de Marketing.

### Domaines d'intervention

Pour que ses contributions financières profitent pleinement aux communautés, BRP se concentre principalement sur trois domaines d'intervention dont les objectifs sont décrits ci-dessous.

Éducation	Santé	Développement communautaire
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Développer des connaissances et un savoir-faire dans plusieurs domaines pertinents afin de répondre aux exigences du marché en constante évolution et de soutenir le développement durable des secteurs où BRP exerce ses activités.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Répondre aux besoins de santé les plus importants des communautés, notamment l'accès aux soins et leur qualité.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Soutenir les initiatives locales qui visent à protéger la qualité et la biodiversité de notre environnement.</li><li>▪ Encourager la participation des employés par l'engagement personnel et les campagnes de dons des employés.</li><li>▪ Participer aux campagnes locales de secours aux sinistrés.</li><li>▪ Soutenir les initiatives culturelles locales.</li></ul>

APPROUVÉ PAR : Comité de la conformité et de l'éthique	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR INITIALE : 12 février 2013	RÉVISION N° : 1	PAGE N° : 1 DE 3
---	---	-----------------	------------------



**Bombardier Produits Récréatifs inc.**  
**Politique de la Société**

<b>OBJET :</b>  <b>Politique en matière de dons</b>	<b>SECTEUR :</b>  Administration
	<b>NUMÉRO :</b>  8
	<b>DATE :</b>  1er février 2017

Les dons seront versés à des organismes sans but lucratif seulement.

### **Exclusions**

En règle générale, BRP ne finance pas les visites guidées, les expéditions, les voyages ou l'hébergement dans le contexte d'une campagne de financement, que ce soit pour une personne ou un groupe.

En aucun temps, BRP et ses groupes, sites, unités d'affaires ou fonctions ne doivent soutenir les situations ou organismes suivants :

- les organismes pouvant présenter un risque sur les plans de l'éthique, de la culture, de la sécurité ou de l'environnement, être en conflit avec la mission, la vision, les priorités, les valeurs fondamentales ou les qualités de leadership de BRP, ou encore aller à l'encontre des buts et objectifs de la Société;
- les organismes faisant preuve de discrimination, qu'elle soit fondée sur la race, le genre, un handicap, la religion, la nationalité, l'orientation sexuelle ou tout autre motif, en violation avec les lois en vigueur;
- les activités, initiatives et programmes de nature religieuse;
- les organismes associés au tabac, à la production ou distribution d'alcool, à la production, distribution ou promotion d'armes à feu, ou aux jeux de hasard, ou autres organismes ou initiatives potentiellement préjudiciables à la santé et au bien-être;
- les partis ou organisations politiques, ou des événements liés à la politique.

### **Gestion des dons**

Les dons de bienfaisance de BRP seront gérés par un comité des dons de la Société et plusieurs comités régionaux. En premier lieu, un comité régional des dons sera formé pour chacun des pays suivants : Canada, États-Unis, Mexique, Autriche, Finlande, et les autres régions où BRP a des bureaux.

Principales responsabilités du **comité des dons de la Société** sont les suivantes :

- la mise en œuvre de la politique de dons
- la gestion de l'allocation budgétaire globale pour les dons
- l'approbation de demandes de dons pour des organismes ou des causes à l'échelle mondiale
- l'approbation de demandes de dons s'élevant à plus de 15 000 \$ CA
- la préparation d'un rapport au Comité de direction sur les activités de dons à l'échelle mondiale
- la gestion du programme d'équivalence des dons (programme 1\$ pour 1\$)

APPROUVÉ PAR : Comité de la conformité et de l'éthique	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR INITIALE : 12 février 2013	RÉVISION N° : 1	PAGE N° : 2 DE 3
---	---	-----------------	------------------



**Bombardier Produits Récréatifs inc.**  
**Politique de la Société**

<b>OBJET :</b>  <b>Politique en matière de dons</b>	<b>SECTEUR :</b>  Administration
	<b>NUMÉRO :</b>  8
	<b>DATE :</b>  1er février 2017

Principales responsabilités de chaque **comité régional des dons** sont les suivantes :

- la gestion du budget des dons de la région
- l'approbation de demandes de dons se chiffrant à moins de 15 000 \$ CA
- la mise sur pied d'une équipe d'ambassadeurs régionaux
- la collecte d'information sur les dons dans la région

Chaque don de bienfaisance devra être approuvé par le comité régional de dons approprié. Toutes les demandes de dons adressées au siège social devront être approuvées par le comité des dons de la Société. Par ailleurs, il faudra consigner tous les dons de façon à faciliter la production de rapports.

### **Philosophie de BRP à l'égard des dons**

Chez BRP, nous voulons apporter une réelle contribution. À ce titre, chaque comité régional des dons devra, de concert avec les employés, choisir un organisme de bienfaisance exerçant ses activités dans l'un des trois grands domaines d'intervention. Une fois l'organisme sélectionné, BRP s'engagera à le soutenir pendant trois ans.

Durant cette période, BRP versera un dollar pour chaque dollar que donnera un de ses employés à cet organisme, jusqu'à concurrence d'un montant à déterminer pour chaque région. De plus, chaque comité régional des dons devra créer une équipe d'ambassadeurs régionaux, dont le rôle sera d'organiser des événements visant à accroître les contributions des employés ainsi que d'autres activités de financement au profit de l'organisme soutenu.

Dans le cadre de ces initiatives de soutien à la communauté, les comités régionaux des dons peuvent aussi demander aux employés de faire du bénévolat durant certaines activités, sur une base volontaire.

Un formulaire de demande de don est accessible sur le site Web de BRP.

BRP se réserve le droit de retirer son soutien à une initiative, à un événement ou à un programme d'aide communautaire si :

- certaines circonstances entrent en conflit avec la présente politique;
- l'initiative, l'événement ou le programme en question n'est plus dans le meilleur intérêt de la communauté, de BRP ou de ses employés;
- les conditions de l'entente ne sont pas respectées;
- il existe des preuves d'écart de conduite ou de conflit d'intérêts.

APPROUVÉ PAR : Comité de la conformité et de l'éthique	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR INITIALE : 12 février 2013	RÉVISION N° : 1	PAGE N° : 2 DE 3
---	---	-----------------	------------------